

<ul style="list-style-type: none"> ○ Le dimanche 25 octobre 2015 ○ 1 réunion 	Championnat régional 5 Km Indoor	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au Port
<ul style="list-style-type: none"> ○ catégories : F & G 14 ans et + (2002 et avant) 		
<ul style="list-style-type: none"> ○ plage d'engagement : J-8 à J-2 (envoyer au comité par extraction) ○ publication des engagés : J-1 (<i>envoyée aux clubs participants par l'organisateur</i>) 		

Type de compétition : Compétition d'animation.

Gestion informatique : gérée par le comité.

Intégration des résultats : gérée par le comité.

Ouverture de la compétition : compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Date et horaire de la réunion technique (le cas échéant) : jour J à 8h30.

Équipements : bassin de 50 m, 6 couloirs ; bassin de récupération ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA)

Médical et sécurité : la présence d'un médecin

Détail des épreuves :

- nage libre : 5000 m

Epreuve disputée en classement au temps

Jury : Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. La date limite pour la transmission par les clubs de la liste des officiels est fixée au mardi 20 octobre 2015.

Mode de qualification : sont autorisés à participer les nageuses et nageurs des catégories d'âge concernées.

Modalité d'engagements : Les engagements devront parvenir au comité avant l'échéance fixée par la période d'engagement.

- **frais d'engagements :** 2,50 € par épreuve, y compris les relais

Pénalités :

- **forfait non déclaré :** 50 €. Cette mesure est applicable, à l'exception des forfaits faits sur justificatif médical, si les forfaits n'ont pas été déclarés au minimum 45 minutes avant le début programmé de chaque réunion concernée.

Récompenses (gérées par le comité) : 1 médaille pour les trois premières dames ; 1 médaille pour les trois premiers messieurs.

- **Date limite de réclamation** : à partir du jour de la publication sur le site Internet du comité et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir le comité sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive** : passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions

Programme et horaires
(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Dimanche 25 octobre 2015

OP : 8 h 00 – DE : 9 h 30

5000 m nage libre dames 5000 m nage libre messieurs
--